



## Guide de soumission d'une demande (COOP et OBNL)

Veuillez écrire en lettres moulées.

A. Identification de l'organisme	
Nom de l'organisme	Téléphone
Adresse de l'organisme	Code postal

B. Identification du logement subventionné		
Adresse du logement	Code postal	Coût de loyer <sup>1</sup> \$
Typologie (Nombre de chambre à coucher-cc)	Services inclus Chauffage	Eau chaude Électricité

C. Identification du locataire		
Nom	Prénom	Date de naissance

D. Documents requis <sup>2</sup>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Formulaire de demande de logement à loyer modique COOP/OBNL dûment complété et signé par le locataire;</li><li>✓ Photocopie du bail (ou du contrat de services) antérieur et actuel;</li><li>✓ Lettre de l'organisme recommandant le locataire pour l'octroi d'un supplément au loyer; Cette lettre devra être signée par plusieurs membres du Conseil d'administration ou les gestionnaires pour les OBNL, confirmant la sélection du demandeur et contenant les informations suivantes :<ul style="list-style-type: none"><li>• Nom du candidat;</li><li>• Adresse où il sera subventionné avec le numéro d'appartement;</li><li>• Date d'aménagement prévu;</li></ul></li><li>✓ Preuve de citoyenneté canadienne, de résidence permanente ou formulaire IMM5292 (s'il y a lieu)</li><li>✓ Preuve de résidence au Québec (12 mois consécutifs ou non au cours des 24 mois précédents la demande)</li><li>✓ Preuve actuelle de tous les biens possédés par le locataire;</li><li>✓ Séparation ou divorce : Jugement de la Cour ou entente sur la garde des enfants et pension alimentaire;</li></ul>
<b>Preuve de résidence au Québec (12 mois consécutifs ou non au cours des 24 mois précédents la demande), fournir au moins 2 des pièces suivantes :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Bail de plus de 12 mois;</li><li>✓ Compte d'Hydro-Québec de plus de 12 mois;</li><li>✓ Formulaire « Autorisation de communiquer des renseignements nominatifs » émis par les Centres locaux d'emploi;</li><li>✓ Reçus de loyer récent;</li><li>✓ Lettre attestant de la résidence d'un chambreur;</li><li>✓ Impôt foncier;</li><li>✓ Déclaration de revenus, avis de cotisation;</li><li>✓ Facture confirmant l'adresse déclarée;</li><li>✓ Pièce justificative émise par un organisme public confirmant l'adresse déclarée;</li></ul>

<b>Pour toutes les personnes de 18 ans et plus, fournir des photocopies des documents suivants :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Photocopie du rapport d'impôt provincial (Revenu Québec) de l'année précédente et tous les relevés d'impôt</li> <li>✓ Photocopie de l'avis de cotisation de l'année précédente (provincial de Revenu Québec)</li> <li>✓ Preuve de fréquentation scolaire à temps plein actuelle du registrerait de l'école (s'il y a lieu)</li> <li>✓ Impôt pré et post-faillite (avec les relevés)</li> </ul>	
<b>Selon le type de revenus du locataire et biens possédés, fournir les pièces justificatives suivantes :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aide sociale ou solidarité sociale : Photocopie des relevés 5 et derniers talon de paiement d'aide sociale</li> <li>✓ Autorisation de communiquer des renseignements nominatifs <b>ou communiquer au numéro général de l'aide social 514 873-4000 pour commander un avis écrit indiquant le calcul détaillé du montant d'aide social reçu.</b></li> </ul>	
✓ Allocation d'aide à l'emploi	Relevé 1
✓ Assurance-emploi (chômage)	T4E
✓ Bourses d'étude	Relevé 1 et Avis détaillé du calcul des prêts et bourses
✓ Intérêts, dividendes, REER, dépôts à terme	Relevé 3, 13, 15 ou 16 et Relevés bancaires Relevé des placements
✓ Pension alimentaire 3	Copie du Jugement de garde et pension alimentaire Copie des chèques ou Déclaration signée. Le Jugement ou entente entériné par la cour concernant les modalités de garde et de pension alimentaire;
S'il n'y a pas de jugement ou d'entente entériné par la cour, fournir une copie d'entente à l'amiable signée par les deux parties.	
État de compte annuel du perceuteur des pensions alimentaires (Revenu Québec) (du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédant la demande);	
S'il n'y a pas de perception par Revenu Québec, fournir une preuve de paiement annuel de pension alimentaire (état de compte bancaire du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédant la demande).	
✓ Pension de vieillesse et supplément de revenu garanti	T4A(OAS)
✓ Régime des rentes du Québec et pensions de retraite	Relevé 2
✓ Régime québécois d'assurance parentale	Relevé 6
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Copie de l'annexe au rapport d'impôt provincial, qui a pour nom « États des Revenus et Dépenses d'une entreprise » (Formulaire T.P 80)</li> <li>✓ Travail autonome et revenu d'entreprise</li> </ul>	
✓ Travail salarié	Relevé 1 (ou T4)
✓ Autres sources de revenu <sup>4</sup> (même si non-imposable)	Document indiquant le montant reçu
✓ Propriétaire de biens immeubles	Relevé de taxes municipales et Solde de l'hypothèque
✓ Possède des actions – placements – REER – FERR – etc	Document de l'institution financière mentionnant le solde chacun des placements

1. Coût de loyer après au rabais de membre, ne pas inclure les frais supplémentaires (repas, stationnement, etc.)

2. Lors de l'analyse du dossier, des documents supplémentaires peuvent être demandés pour expliquer une situation particulière.

3. Remplir le formulaire de complément d'information relatif à la pension alimentaire (Voir **DOC. #15** en annexe au guide).

4. CNEST, SAAQ, assurance salaire ou invalidité ou pension de vieillesse d'un autre pays ou tout autre revenu indiqué sur un Relevé 5 ou autre document.

**Il est de la responsabilité de votre organisme de nous soumettre les demandes complètes. La subvention débutera le mois suivant la réception d'une demande complète, c'est-à-dire accompagnée de tous les documents requis.**